

# VOS ÉLUS POUR UNE MEILLEURE GESTION COMMUNALE

Échos du conseil n°1 du 23 juin 2010

## *Chers habitants,*

Vous pourriez penser « Plus de deux ans sans nouvelles, ou sont leurs belles paroles ? »

Pourquoi notre silence ? Tout simplement parce que nous avons pu croire qu'un dialogue constructif était possible au sein du Conseil. Nous n'avons donc pas voulu gâcher cela en communiquant de notre seul côté. Mais force est de constater au fur et à mesure des réunions de conseil que le dialogue est inexistant sur bon nombre de sujets.

Si nous publions de nouveau, c'est pour que vous puissiez Toutes et Tous connaître nos positions.

## ■ Les points encourageants

- ☐ Des projets que nous avons en commun, ou que nous jugions d'intérêt pour le bien collectif ont pu se concrétiser de façon unanime ! Nous avons donc jusqu'à présent voté positivement pour les projets suivants :
  - ☐ L'extension de l'école maternelle, ainsi que la quatrième classe
  - ☐ La rénovation du cimetière
  - ☐ La réfection du Calvaire
  - ☐ Le soutien à l'activité équestre au sein du village
  - ☐ La rénovation de la voirie et de l'écoulement des eaux au centre village, face aux bureaux de l'entreprise Musial. (D'ailleurs, à quand la suite, rue de Bernagousse ou du rond d'Orléans ?)
- ☐ Le principe de la collecte d'encombrants
- ☐ Le principe des réunions de travail entre les réunions de conseil permettant de nous tenir informés de l'évolution des dossiers et de la vie communale

## ■ Et beaucoup de points négatifs

- ☐ Un fonctionnement opaque et non démocratique de la Commune
  - ☐ Nous nous sommes opposés en vain à l'octroi de délégations de pouvoir que nous jugions abusives à notre deuxième Maire. Il peut désormais seul et sans demander l'avis du conseil :
    - Signer et payer les dépenses.
    - Vendre des biens communaux
    - Exproprier
    - Etc. ...
  - ☐ Un fonctionnement non démocratique des commissions. Nous sommes présents en leur sein, mais elles ne servent que de réunion d'information au lieu de réunions de travail et de réflexion, quand on veut bien les réunir, ce qui est très rare ces derniers temps !
  - ☐ L'abandon rapide des réunions inter conseils (Juste 2 en 2008 ...)
  - ☐ **Un manque flagrant d'informations et de documents nécessaires aux prises de décisions avant les réunions de conseil**

## ■ Un manque de cohérence dans le fonctionnement de la commune

- ☐ L'embauche d'employés communaux à mi-temps sous contrat avenir nous a été présentée au moment de voter comme ne coûtant rien à la commune. Nous avons été surpris d'apprendre par la suite et par des moyens détournés que ces contrats n'avaient pas été maintenus. Nous avons dû demander personnellement au maire en fin de réunion de conseil la raison du licenciement de ces employés (sinon nous pensons que cela n'aurait même pas été abordé), et il nous a été expliqué que c'était devenu trop coûteux ...
- ☐ Le règlement des coupes de bois, préparé par la commission des biens communaux, et voté unanimement en CM le 13/02/2009, n'est pas appliqué du fait de la seule volonté de notre premier magistrat !
- ☐ Le conseil municipal a voté pour la signature du moratoire visant à stopper l'exploitation de la forêt du massif de Saint-Gobain, vote auquel nous nous sommes opposés. Alors pourquoi continuons-nous, encore, à exploiter notre forêt communale ?
- ☐ Le dossier épineux de la chasse. Sur la forme, le conseil avait acté lors de sa réunion du 15/01/2010 que **le bail n'était pas renouvelable tacitement ce qui logiquement aurait du nous amener, comme il y a 9 ans, à choisir à nouveau un locataire suivant un cahier des charges à définir et refaire un nouveau bail.**

Nous avons été surpris de la présence de ce dossier à l'ordre du jour de la dernière réunion de conseil, sans qu'il y ait eu de réflexion préalable (Au sein de la commission des biens communaux, dont c'est le rôle).

Malgré nos propositions, **qui ont à peine été entendues**, nous sommes passés directement au vote dans une ambiance houleuse. Le maire ayant sûrement déjà pris sa décision bien avant le conseil, le choix a été très simple : voter pour un **renouvellement tacite** du bail actuel aux mêmes conditions. Nous nous y sommes vivement opposés vainement.

Vu le désaccord entre les deux associations de chasse de notre village, nous aurions préféré une autre solution permettant de valoriser au mieux le patrimoine de la commune et l'intérêt collectif de tous les Barisiens **sans exceptions**.

**Bonne note est prise du manque à gagner pour la Commune. Des intérêts particuliers prendraient-ils le pas sur l'intérêt collectif ?**

**Bonne note est prise également que cet état de fait est prévu pour durer longtemps** (le bail étant devenu tacitement renouvelable)

**Nous souhaitons juste que cette perte ne se transforme pas en augmentation future des impôts locaux !**

*Chaque habitant de Barisis aux bois doit être au courant de ces affaires pour en appréhender les conséquences futures !*

## ■ Dossiers à suivre

Depuis 2 ans que Mme Kowalski la réclame, nous espérons que la réfection du trottoir de l'école se fasse rapidement.

D'autres dossiers méritent également notre attention, notamment le projet d'enfouissement des lignes électriques au centre village (auquel nous avons donné notre accord de principe uniquement pour obtenir un devis détaillé avant d'aller plus loin dans notre réflexion), les aménagements routier pour limiter la vitesse, Bernagousse, le cabinet médical, la révision du PLU, le devenir du foyer rural, et enfin l'Assainissement. Veuillez noter à ce sujet que le conseil municipal organise une réunion publique d'information le 30 juin. Venez nombreux !

Vos conseillers MJ. BAILLEUX B. CORDELETTE E. FONTAINE C. KOWALSKI Y. MARTIN

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques personnellement ou sur notre blog: <http://monbarisis.canalblog.com/> I.P.N.S